

## Fiche 8 — Le conseil école-collège et les objets communs transversaux

La mise en place du **parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)** permet, conformément à la loi, « d'acquérir des savoirs artistiques et culturels, de pratiquer les arts, de découvrir des œuvres, des artistes, des monuments et des lieux à caractère artistique et culturel » et de réduire les inégalités d'accès à la culture. Il est mené par les enseignants en partenariat avec les collectivités locales, les institutions culturelles et les associations sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires et constitue lui aussi un objet de travail particulièrement riche pour le conseil école-collège. Par exemple, l'utilisation progressive de l'application **FOLIOS**, en cours d'expérimentation dans plusieurs académies, permet de valoriser, dès l'école primaire, le PEAC de chaque élève. Chaque parcours sera visible via cette application et les équipes éducatives, les élèves et les enseignants pourront suivre grâce à ce portfolio la progressivité et la construction de ces parcours.

La **coordination des « éducations à »** (éducation au développement durable, à la santé, à la sécurité routière) peut être développée par le conseil école-collège, notamment en lien avec les **partenaires** de l'école et le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

La nécessité de travailler sur la **continuité et la cohérence de l'application des règles entre l'école et le collège** est conseillée. La **politique éducative** est naturellement abordée, par exemple dans le cadre du développement des compétences sociales (coopération, autonomie, responsabilité), l'acquisition des **règles de vie** à l'école, de la **lutte contre les discriminations et en faveur de l'égalité filles-garçons**, ou de la **lutte contre le harcèlement**. À cet effet, la politique éducative doit être cohérente avec l'utilisation d'outils adaptés à l'âge de chaque élève.

La **promotion de la culture scientifique et technologique** est recommandée dès le plus jeune âge, à travers notamment la mise en place de partenariats communs entre le collège, les écoles du secteur et des associations ou des organismes à vocation scientifique ou technologique.

Une **réflexion sur la mise en œuvre de l'enseignement moral et civique**, institué par la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013, est également préconisée dans le cadre d'une réflexion interdégrés. Un travail sur la **charte de la laïcité à l'école** peut être mené conjointement.

De façon plus générale, le conseil école-collège propose **des objets de travail disciplinaires ou transversaux** qui invitent les professeurs à s'interroger sur des problématiques dans la perspective interdégrés :

- **l'école inclusive** ;
- la question de **l'évaluation** ;
- la mise en place des **dispositifs d'aide** ;
- la mise en place d'une **formation continue** sur site ;
- **l'acquisition du langage**, question essentielle, y compris sous l'angle de l'apprentissage des langues vivantes ;
- la **production d'écrits dans les disciplines** ;
- **l'apprentissage des mathématiques** et en particulier la connaissance des nombres ;
- les **méthodes de travail personnel** ;
- la **maîtrise de l'information et l'internet responsable** ;
- le **bien-être des élèves** ;
- les **relations entre enfants et la gestion des conflits** ;
- la question des **rythmes des apprentissages** et de leur prise en compte dans la construction de l'offre pédagogique ;
- la continuité dans le recours à la **démarche d'investigation** en sciences ;
- la construction progressive de **l'autonomie** ;
- **le corps** dans les apprentissages ;
- **l'initiative** des jeunes, leur implication dans la vie de l'école et du collège ;
- **l'ambition scolaire** ;
- **l'école bienveillante** ;
- les **valeurs républicaines** ;
- le **partenariat avec les familles** : la question de la parentalité scolaire et de sa construction progressive, la communication en direction des familles et les codes scolaires implicites ;

- la **lutte contre les stéréotypes** ;
- des **thèmes communs** à plusieurs disciplines : l'eau, l'architecture, la mesure, le design, etc.

## Ressources

- Le parcours d'éducation artistique et culturelle ([circulaire interministérielle n°2013-073 du 9 mai 2013](#))
- [Guide pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle](#)
- [Vade-mecum Culture scientifique et technologique](#)
- [Rapport d'Eric Debarbieux, Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'Ecole](#)

Le [collège de Marchioux de Parthenay \(académie de Poitiers\)](#) est engagé dans un tutorat collégiens/élèves de CE2, CM1, CM2 dans le cadre de la réhabilitation de la mare de l'ancienne école normale de la ville.

Dans le [collège des Cordeliers \(Oloron-Sainte-Marie, académie de Bordeaux\)](#), « un dispositif CHAM "jazz et musiques actuelles" en partenariat avec un festival de jazz de renommée est mené pour améliorer le parcours de l'élève en proposant une option de pratique musicale. La motivation et l'engagement, la rigueur, nécessaires à toute pratique musicale rejaillissent sur l'ensemble de la scolarité de l'élève ». D'après Expérithèque, *Le top 100 des innovations*, DGESCO-DRDIE, septembre 2012.

Dans le [Réseau de Réussite Scolaire Marcel-Pagnol de Saint-Ouen-l'Aumône \(académie de Versailles\)](#), « le dispositif "Raconte en corps : Le Boléro de Ravel" associe des élèves de grande section, de CP, CM1, 5e et 3e ainsi que des parents et des enseignants. Des chorégraphies sur le thème du Boléro de Ravel sont créées par binômes de classes interdégradés en partenariat avec un chorégraphe. Les adultes sont ensuite associés ».

Deux enseignants du [collège Blaise Pascal d'Argenton Les Vallées \(académie de Poitiers\)](#) se rendent dans les écoles afin de favoriser la démarche d'investigation lors du travail en sciences, de promouvoir la culture scientifique avant l'entrée au collège et de renforcer le lien école-collège par des activités scientifiques.

Dans le département du Nord (site de la [direction des services départementaux de l'éducation nationale du Nord \(académie de Lille\)](#)) des collèges et des écoles mettent en œuvre des projets intercycles autour de la citoyenneté : « Travailler ensemble au collège, égaux et différents » et « Les autres et moi respectons les différences ».

Au [collège Belle de mai de Marseille \(académie d'Aix-Marseille\)](#), un projet d'astronomie concerne une classe de 6e, une classe de CM1 et une classe de CM2. D'après Expérithèque, *Le top 100 des innovations*, DGESCO-DRDIE, septembre 2012.

Au [collège Marcel Pagnol de Toulon \(académie de Nice\)](#), un CESC en réseau expérimental interdégradé a été créé en 2014. D'après Expérithèque, DGESCO-DRDIE.